



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 08/10/2021

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE À DAVIGNAC

Suite aux démissions de trois conseillers municipaux et d'une adjointe au maire de la commune de Davignac, une élection municipale partielle complémentaire doit être organisée dans cette commune.

Les électeurs et électrices de la commune de Davignac sont convoqués le **dimanche 5 décembre 2021** en vue de procéder à l'élection de quatre conseillers municipaux. En cas de nécessité, un second tour de scrutin aura lieu le **12 décembre 2021**.

Les candidatures devront être déposées à :

la sous-préfecture d'Ussel, 1 boulevard de la Prade, 19 200 Ussel,
de préférence sur rendez-vous :

Pour le 1^{er} tour :

- du lundi 15 novembre 2021 au mercredi 17 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le jeudi 18 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

En cas de 2nd tour :

- le lundi 6 décembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- le mardi 7 décembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Cabinet de la préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex

